

Prépa Inspecteur DGFIP

LIEU DE LA FORMATION :

IPAG

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.06

CONTACT :

[ipag-
prepasecrites@umontpellier.fr](mailto:ipag-prepasecrites@umontpellier.fr)

TARIFS :

Etudiant en formation initiale :
400 euros

**Formation continue (salarié,
demandeur d'emploi, etc...) :**

- si la formation est prise en
charge (Région, employeur,
Pôle emploi, etc...) : 730 euros

- si la formation est
directement payée par le
candidat : 480 euros

Objectifs : Réussir les épreuves écrites du concours externe d'inspecteur des finances publiques

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC+3.
Formation continue (salariés, demandeurs d'emploi, etc...).

Contenu :

Entraînements aux épreuves du concours

- 9 notes de synthèse,
- 5 entraînements à l'épreuve de spécialité

Equipe pédagogique :

Composée d'universitaires et de hauts fonctionnaires de la DGFIP, dont de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Capacité d'accueil : 50 personnes.

Conditions d'accès :

 Sur sélection

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'IPAG à compter de début mars.

Plus d'infos sur le site de l'IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/> rubrique SCOLARITE - Candidatures

Perspectives professionnelles : La DGFIP exerce ses missions au cœur de la vie financière publique tant au plan national qu'à l'échelon local. L'inspecteur exerce des fonctions d'encadrement et des métiers à responsabilité dans de très nombreux domaines (calcul des impôts des particuliers et professionnels, recouvrement, lutte contre la fraude, tenue de la comptabilité publique, conseil aux collectivités, soutien aux entreprises en difficulté, gestion du patrimoine de l'Etat et du cadastre, pilotage de la politique immobilière de l'Etat, etc...).

Planning : Les modules sont programmés de mai à octobre (interruption durant la période de fermeture estivale de l'Université).

LES « PLUS » DE L'IPAG :

La préparation aux épreuves écrites du concours d'inspecteur de la DGFIP est proposée **à distance** :

- dépôt des sujets sur une plateforme de téléchargement
- corrections en visio (direct et/ou enregistrement)
- correction type des notes de synthèse